

**Dialogue inter-malien dans le cadre du Processus d'Alger**  
**Communiqué de la Médiation**

Les Parties au dialogue inter-malien engagé dans le cadre du Processus d'Alger, à savoir le Gouvernement malien, la Coordination des Mouvements signataires de la Déclaration d'Alger du 9 juin 2014 et les Mouvements signataires de la Plateforme d'Alger du 14 juin 2014, ont repris la négociation sur les questions de fond à partir du 20 novembre 2014 à Alger, sous l'égide de l'équipe de médiation internationale comprenant l'Algérie, chef de file, l'ONU-MINUSMA, l'UA, la CEDEAO, l'UE et l'OCI, le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad.

Jalonnées par des exposés d'experts en matière de gestion locale dans certains pays de la région, les négociations se sont déroulées dans un cadre bilatéral (Médiation / une Partie) et triangulaire (Médiation / deux Parties) à huis clos. Les interactions directes intensives entre les Parties ont permis utilement à l'équipe de médiation de recueillir les réactions, commentaires et propositions consolidés des Parties sur le document portant « éléments pour un accord de paix globale et définitive » dont elles étaient saisies depuis octobre 2014.

Ces réactions, commentaires et propositions ont servi de base à un travail minutieux d'enrichissement du document de la médiation avant sa présentation aux Parties à la fin des travaux sous forme de « projet d'accord pour la paix et la réconciliation au Mali » avec ses annexes indispensables pour sa clarification, dans la perspective de réunir les consensus nécessaires à sa finalisation.

La Médiation se félicite de l'intérêt renouvelé par les Parties pour le document qu'elle a proposé en ce qu'il constitue une base solide de travail. Elle a été également encouragée par l'esprit de franchise qui a marqué les discussions au cours de cette phase. Elle a noté avec satisfaction les progrès significatifs enregistrés dans l'identification des difficultés à surmonter. Elle entend à cet égard rester mobilisée pour aider les Parties à trouver les compromis appropriés.

La Médiation exhorte à nouveau les différentes parties maliennes à faire preuve de courage et de détermination et à s'investir davantage, individuellement et collectivement, pour favoriser le règlement des questions en suspens de manière à parvenir, dans les meilleurs délais possibles, à un accord de paix global et définitif.

La conclusion de cet accord permettra, de toute évidence, non seulement la restauration de la paix au Nord du Mali, mais contribuera aussi de manière significative à la création des conditions permettant une lutte efficace contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

La Médiation, afin de raffermir durablement la confiance et la compréhension mutuelles entre les Parties, appelle ces dernières à demeurer engagées de bonne foi dans le Processus d'Alger en cours, notamment en respectant leurs engagements en vertu des accords de cessez-le-feu en vigueur.

La Communauté Internationale est vivement invitée à poursuivre son soutien au Processus d'Alger, afin d'atteindre l'objectif commun de consolidation de la paix et de la sécurité dans toute la région du Sahel.

**Alger, le 27 novembre 2014**